



## DEMANDE DE PROPOSITIONS

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) est un organisme public responsable de l'examen des répercussion environnementales des projets proposés dans la région du Nunavut. La CNER souhaite obtenir des propositions de firmes qualifiées pour offrir :

- **Rapport d'étalonnage des salaires** - un rapport d'étalonnage des salaires sur 5 ans d'une firme qualifiée pour 26 postes de consultation, pour la période de 2021 à 2025.

Des précisions complètes sur la Demande de propositions sont offertes en ligne à l'adresse : <https://www.nirb.ca/content/announcements>

Les propositions seront acceptées jusqu'au **28 janvier 2021**

*Prière de présenter les propositions à :*

À l'att. de : Karen D. Costello – Directrice générale

Télécopieur : (867) 983-2594

Courriel : [kcostello@nirb.ca](mailto:kcostello@nirb.ca)

Poste : Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions,

C.P. 1360, Cambridge Bay, NU X0B 0C0